

AU CONSEIL MUNICIPAL

Le lundi 29 février 2016 à 19H30 sous la présidence de monsieur Ludovic JULIEN, Maire, le Conseil Municipal s'est réuni en salle Annexe de la Mairie.

Présents : messieurs JULIEN, DUFREGNE, GUEULLET, RONCERET, DENIS, VOLAT, CHERION, JUAN mesdames DORIAT, EDELIN, PARIS, DUPOUX, AGUINET, BELMILIANI

Excusés : Madame FAVIER (pouvoir Monsieur GUEULLET).

Secrétaire de séance : Madame BELMILIANI

1) Centre Social de Souvigny

Michel Fayolle président du Centre Social de Souvigny est venu présenter le nouveau projet social sur la période 2016-2019. Les élus adoptent à l'unanimité la nouvelle convention d'objectifs et de moyens entre la commune et le Centre Social. Pour rappel la Commune participe financièrement aux missions des services mandataires ainsi qu'au portage de repas. Il est prévu que le Centre Social puisse venir communiquer sur ces services auprès de la population lors d'une manifestation communale.

2) Compte Administratif 2015 de la commune

Les élus votent à l'unanimité le compte administratif de la commune 2015 présenté par Jean Paul DUFREGNE le rapporteur des Finances. Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 946 688 € et les recettes à 1 279 656 €. Les dépenses d'investissement se sont élevées à 462 572 € et les recettes à 556 861 €. L'excédent de fonctionnement cumulé se situe à 332 968 €, l'excédent en investissement de 94 288 €, le besoin de financement des investissements se situe à 69 462 €, le résultat reporté en fonctionnement pour 2016 sera de 263 506 €.

La commune a réalisé 65 000 € HT de travaux de voirie comprenant la réfection du chemin de la Mhotte pour 23 000 €, de l'empierrement sur le chemin des Souches pour 2 300 €, des regards à Battereau et aux Govignons pour 1 000 €, de l'assainissement au chemin de la Justice pour 2 500 €, des travaux de maçonnerie sur le pont du Lavoir (13 500 €), sur le pont de l'Etang (7 500 €) et le pont des Mégnans (7 000 €). Le syndicat de voirie d'Ygrande a aussi réalisé une partie des travaux du Contrat d'Aménagement de Bourg (Place de la Croix Saint-Germain) pour un coût d'environ 50 000 € HT. Jean Paul DUFREGNE rappelle que depuis quelques années les dépenses d'investissement de voirie et d'éclairage public sont réalisées dans le budget de fonctionnement des communes, ce qui n'est pas logique et rend difficile la lisibilité du compte administratif. Daniel GUEULLET convient avec Jean Paul DUFREGNE de cette aberration dans une période où l'Etat demande aux communes des efforts budgétaires notamment dans le fonctionnement.

Dans l'ensemble la commune a maîtrisé ses dépenses de fonctionnement que ce soit pour les charges générales et les charges de personnel (+ 1.86 %). Les recettes ont augmenté de 2.96 %, c'est en partie lié à l'accroissement de la population qui permet une hausse du produit des impôts. La dotation de Centre bourg obtenue il y'a 2 ans (pour les communes représentant à l'époque 15% d'un canton) compense la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (- 22 000 € depuis 2013), mais actuellement la municipalité n'a aucune garantie sur la pérennisation de cette dotation.

Au niveau des investissements : la réalisation d'une nouvelle salle de classe pour un montant de 92 812 € HT (dont 74 249 € de subventions), la réalisation de la 1^{ère} tranche des travaux d'aménagement de bourg (l'entrée ouest route de Bourbon) pour un coût d'environ 202 000 € HT (subvention de 30% du département soit 60 600 € + 12 100 € du produit des amendes de police), les portes du logement de la poste ont été refaites pour 3 000 € HT, des travaux d'isolation dans les combles des bâtiments communaux pour 3 500 € HT, le vitrage de la sacristie pour 2 500 € HT, une couche de saturateur à l'école primaire pour 4 400 € HT, des travaux d'électricité à la sacristie pour 1 150 € HT ; du matériel a été acheté : broyeur pour 6 240 € HT, un nouveau défibrillateur à la mairie pour 2 300 € HT, des tables et chaises pour la nouvelle classe pour 2 300 € HT, un taille haie 650 € HT, du matériel informatique pour 3 000 € HT, des barrières municipale pour 1 200 € HT, des vitrines d'exposition pour 600 € HT. Les recettes d'investissement sont plus élevées que les dépenses car la commune a reçu les subventions clôturant la réfection des travaux de l'église et a réalisé un emprunt de 150 000 € à un taux intéressant afin de financer une partie des travaux de CCAB ainsi que l'achat du terrain pour le futur bâtiment périscolaire.

3) Compte Administratif du Contrôle Technique

Les élus ont voté à l'unanimité le compte administratif du contrôle technique pour 2015. Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 6 754 € et les recettes à 23 663 €. Les dépenses d'investissement se sont élevées à 5 757 € et les recettes à 21 751 €. Le résultat global est de 32 903 €.

4) Club House

Les élus valident les devis avec l'APAVE concernant le SPS (sécurité protection et santé) pour 2 200 € HT et le bureau de contrôle pour 1 875 € HT. Une réunion préparatoire avec le cabinet LMN sera prochainement organisée.

5) CCAB

Des sondages archéologiques se déroulent la semaine du 7 au 11 mars sur la place de la Croix, la place de la Bascule, l'impasse de la Poste, la cour de la mairie, entre le presbytère et l'église. En fonction des résultats des fouilles archéologiques se dérouleront ou non.

6) Personnel municipal

Ludovic JULIEN informe le Conseil Municipal avoir reçu une pétition demandant la pérennisation du poste de Grégory MARAIS emploi d'avenir au sein des services techniques qui a rassemblait 164 signatures (dont 54 personnes extérieures à Saint-Menoux). Ludovic JULIEN comprend la démarche mais rappelle les incertitudes budgétaires pour la commune notamment dans le domaine des dotations de l'Etat. La commune à fait le choix de recruter 3 emplois d'avenir, ce qui a permis à ses jeunes de se former et d'acquérir une expérience professionnelle. Jean-Paul DUFREGNE confirme les propos de Ludovic JULIEN, il comprend les réactions mais pour lui il n'est actuellement pas possible de pérenniser un autre emploi d'avenir vu le peu de lisibilité sur les futurs dotations d'Etat.

Ludovic JULIEN donne lecture d'un courrier du personnel communal concernant lui aussi la pérennisation du poste de Grégory Marais ainsi que des revendications diverses. Le maire fixera une date pour recevoir le personnel communal.

Concernant l'assurance du personnel, la municipalité va participer à l'appel d'offre lancé par le Centre de Gestion et qui entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2017.

7) Syndicat de voirie d'Ygrande.

La commune signe une convention de mise à disposition d'une partie de ses services pour l'exercice des compétences de fauchage, broyage et de petits entretiens sur la voirie non revêtue avec le syndicat de voirie d'Ygrande.

8) Chantier International de Jeunes

Une réunion se tiendra le 7 mars à la Communauté de Communes en Bocage Bourbonnais afin de déterminer les dates et les communes participant à ce chantier. L'IME le Réray pourrait être associé au projet. Des travaux de petites maçonneries pourraient se réaliser au bassin du Clos des Vignes ainsi que des travaux de débroussaillage et de balisage des chemins de randonnée.

9) Téléthon

Cette année Saint-Menoux fait partie des communes organisatrices du Téléthon pour le repas se déroulant à Bourbon l'Archambault le samedi 3 décembre 2016.

Fin de la séance 22h50.